

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017

Le 26 juin 2017 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents 15

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : 23 juin 2017

Présents : PHILIBERT Stéphane-CARAYON Martine-SAYN Pierre- RAVIT Pascale-BRACHET Armelle- BRET Rémi-CHOVIN Sonia- IMBERT Laurent- DUMONT Séverine-SANCHEZ Pédro-MOUNIER Eric-CHAPRE Séverine- QUAILLET Christel-GELAIN Jérôme-

Le compte rendu du conseil en date du 15 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

DEFIBRILLATEUR

Lors du budget 2017, l'acquisition d'un défibrillateur a été budgétisé.

Le conseil examine les propositions reçues de : Defibtech, Restenvie, Cu médical Européen Networks ainsi que les contrats de maintenance. La maintenance peut être réalisée à distance, sur site ou par nos soins.

LOTISSEMENTS « LES MURIERS » ET « LE PRE DES LILAS »-VENTE DES LOTS-DELEGATION DE SIGNATURE

Faisant suite aux arrêtés municipaux autorisant les permis d'aménager pour un total de 20 lots. Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de déterminer le prix de vente des lots en vue de leur commercialisation. Autorise le Maire à signer les actes de ventes et toutes pièces nécessaires.

LES MURIERS	LE PRE DES LILAS	LE PRE DES LILAS
Lot 1- 55 200 € TTC	Lot 5-122 400 € TTC	Lot 11-124 100 € TTC
Lot 2-62 730 € TTC	Lot 6-105 400 € TTC	Lot 12-125 800 € TTC
Lot 3-70 000 € TTC	Lot 7-119 000 € TTC	Lot 13- 98 600 € TTC
Lot 4- 76 500 € TTC	Lot 8-110 500 € TTC	Lot 14-115 600 € TTC
Lot 5- 76 500 € TTC	Lot 9-107 100 E TTC	Lot 15-117 300 € TTC
	Lot 10-105 400 € TTC	

VALENCE ROMANS AGGLO-CLECT (Commission locale d'évaluation des charges)

La séance d'installation de la CLECT a eu lieu le 23 mai 2017, la première réunion de travail sur les transferts de charges a eu lieu le 19 juin 2017 et le vote final sera le 11 juillet 2017.

Les charges à évaluer en 2017 :

Transferts de charges qui viendront en déduction de l'attribution de compensation :

Charges énergétiques, entretien maintenance, coût renouvellement suite à la présentation des 3 hypothèses le Conseil décide de retenir l'hypothèse 1 avec neutralisation car elle est plus avantageuse pour les 18 prochaines années.

Apprentissage de la natation, fourrière animalière, contribution syndicat de rivière, mission locale,

Transferts de charges qui viendront bonifier l'attribution de compensation :

Retour des subventions, équipements sportifs, accueil de loisirs sans hébergement

Postes	Montant
Attribution compensation	54 573 €
Apprentissage natation	- €
SMBV	- 22 051 €
Mission locale du terr. Valent	- 1 085 €
Fourrière Animalière	- 1 182 €
Eclairage public Charges Ener.	- 8 569 €
Eclairage public Entretien/Maint.	- 3 166 €
Eclairage public Coût renouvellement	- €
Retour de subventions	3 334 €
Equipements sportifs	3 312 €
ALSH	5 408 €
Attribution de compensation 2017	30 574 €

Les sommes seront figées en 2017 hors éclairage public pour la partie renouvellement.

La CLECT doit évaluer les transferts de charges pour les 5 communes de l'ex Raye dont Montvendre, pour ce faire, il propose d'évaluer les charges 2017 selon les mêmes modalités que 2016, en fonctionnement la moyenne des trois derniers exercices et en investissement, évaluation de coût moyens annualisés sur la base des ratios établis en 2016.

Compte tenu du vote final du 11 juillet, le Conseil Municipal autorise le délégué Stéphane PHILIBERT à voter le transfert ci-dessus.

APPROBATION DES STATUTS DE VALENCE ROMANS AGGLO

Suite à la fusion de la Communauté de Communes du pays de la Raye et de la Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes, une nouvelle Communauté d'agglomération est née : Valence Romans Agglo au 1^{er} janvier 2017, les conseillers communautaires ont approuvé les nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération.

En conséquence, le conseil municipal, 14 pour et 1 abstention approuve les statuts de Valence Romans Agglo

MOBIL HOME

Monsieur le Maire rappelle la législation concernant les Mobil-Homes et indique que chaque propriétaire doit se conformer à la législation en vigueur notamment dans les zones agricoles.

RYTHMES SCOLAIRES (TAE : temps d'accueil éducatif)

- ✚ Vu la réunion du PEDT (Projet Educatif Territorial de Montvendre) en date du 2 mai 2017
- ✚ Vu le conseil d'école en date du 8 juin 2017
- ✚ Vu l'enquête annuelle TAPE 2016-2017 par le site de Montvendre

Dans l'attente du Décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Considérant l'avis positif des enseignants et des parents délégués pour le maintien de la semaine à 4 jours $\frac{1}{2}$ et aux mêmes horaires.

Le conseil, à ce jour, n'ayant toujours pas d'information sur le point de vue financier, décide de maintenir la semaine à 4 jours $\frac{1}{2}$ pour l'année 2017-2018.

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 8 JUIN 2017

Les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2017 sont de :

Ecole maternelle 57, école élémentaire 85, soit 142 enfants.

Les sujets abordés : rythmes scolaires, bilan des projets, fête de l'école, bilan du loto, centre aéré.

Remerciements pour un don d'ordinateurs de la part de 2 établissements de Valence et l'aide précieuse de Monsieur DUFOUR pour l'installation et la maintenance à l'école élémentaire ainsi que tapis, poutre en mousse tremplin pour les 2 écoles de la part d'un collège de Valence.

BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a engagé un projet de déploiement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques sur l'ensemble du territoire drômois.

Par délibération du 29 février 2016, le conseil a transféré à Energie SDED la compétence « Création et infrastructure de charge ».

Donc, place de l'ancienne poste a été installé la borne de recharge pour véhicules électriques.

REPARTITION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe que 21 000 € ont été budgétisé et qu'il est nécessaire de définir la répartition aux associations,

ASSOCIATIONS	2017
Aide et partage	750
Amicale des parents	150
Amicale des pompiers	400
Amis de Montvendre	500
Asso Anciens Combattants	315
Club des trois ponts	100
	1066
Coop maternelle	250
Croix rouge	100
Donneurs de sang	50
En Avant Montvendre	1800
Assoc fête de la musique	
La comédia théâtre	350
Les enfants du Mont Vénus	300
Ligue nationale contre le cancer	100
Restaurant scolaire	8819
USEP Montvendre	3650
AMSL	2000
Booster 26	200
Aspa	100
TOTAL	21000

Dates des réunions du conseil municipal :

-  11 septembre
-  23 octobre
-  11 décembre